

AGR'EAU, un plan végétal pour une agriculture verte et bleue en Adour-Garonne

L'Association Française d'Agroforesterie (AFAF) lance, avec l'aide de l'Agence, un programme ambitieux de sensibilisation et de développement des couverts végétaux et de l'agroforesterie. Présentation des enjeux et des objectifs.

ALAIN CANET - AFAF



Semoir sous couvert

L'objectif est double : moins d'intrants, moins de travail du sol, moins de pollution des eaux, mais aussi plus de végétal, plus de services rendus par l'agriculture à l'environnement. Pour l'atteindre, on fait appel à des techniques basées sur la préservation du « capital » sol.

La préservation et l'optimisation de la ressource en eau

La protection de la ressource en eau et l'optimisation de son usage

en agriculture sont étroitement liées à la manière dont le sol et sa couverture végétale absorbent et conservent l'eau qui leur est apportée par les précipitations. Un sol couvert par de la végétation est plus poreux, mieux pourvu en matière organique, et donc plus en capacité d'emmagasiner de l'eau. Il est protégé de l'assèchement par l'effet couvrant et protecteur de la plante.

Ce principe, largement vérifié dans de nombreuses situations, est trop souvent malmené par la plupart

des façons culturales conventionnelles qui dénudent et combattent la végétalisation du sol entre les périodes de cultures, ce qui génère des phénomènes préjudiciables pour l'agriculteur comme pour l'ensemble de la collectivité : érosion et coulées de boue, perte de sol fertile, aggravation du risque d'inondation comme, à l'inverse, faible recharge des nappes et limitation des réserves en eau du sol, assèchement du sol et stress hydrique des cultures, baisse des rendements, problèmes phytosani-

taires... Autant de « pertes » que l'on peut quasiment éviter en toute situation. La lutte contre l'érosion des sols et les pollutions diffuses doit passer par le maintien d'un sol et d'un milieu vivants : activités biologiques des sols favorisées, cultures appropriées, mise en place de surfaces enherbées, d'espaces arborés comme les haies et les dispositifs agroforestiers, de couverts végétaux entre les périodes de cultures, de parcelles de taille raisonnable en zone sensible... L'agriculture peut développer considérablement la porosité et la protection végétale du sol, grâce à des techniques de couverture agro-végétale peu coûteuses et efficaces nécessitant moins d'intrants et moins de travail du sol. Au-delà des intérêts environnementaux, les bénéfices économiques et agronomiques sont importants et incitent le monde agricole à encourager ces pratiques.

Le programme Agr'eau, pour promouvoir ces techniques sur le bassin

Ce programme multipartenarial vise à développer la couverture végétale des sols sur le bassin Adour-Garonne grâce à un dispositif pluriannuel de diffusion des connaissances, d'accompagnement des acteurs locaux et de communication. La création d'un réseau de 125 fermes pilotes sur plus de 25 départements

est l'une des actions principales. Les agriculteurs pilotes pourront ainsi transmettre leurs connaissances à d'autres, générant un effet d'entraînement. Au-delà d'un important dispositif d'information, Agr'eau est une opération de valorisation de références techniques et économiques, ouverte à toutes les agricultures et qui place les

agriculteurs au cœur du dispositif. Le programme pluriannuel Agr'eau, accompagné par l'Agence, s'est fixé des objectifs ambitieux : 2 ha de parcelles agroforestières pour 1000 ha de SAU (surface agricole utile), 10 % de la SAU converties au semis direct sous couvert en 2017, une quinzaine de fiches techniques et

des kits de formation des agriculteurs, la formation de 400 techniciens relais dès 2013. La déclinaison annuelle 2013 de cet accord-cadre a bénéficié d'une aide de l'Agence à hauteur de 173 000 € pour un coût total de 370 000 € environ. ○

LE TÉMOIGNAGE DE Stéphane Gatti



©S. Gatti

Stéphane Gatti est agriculteur paysan céréalier agroforestier en agriculture conventionnelle dans le Lot-et-Garonne

J'ai progressivement mis en place sur mon exploitation de 115 ha les techniques culturales les plus simplifiées possibles par des successions de cultures ou de couverts végétaux en intercultures. Après un travail superficiel du sol depuis 5 ans, je suis arrivé aujourd'hui à supprimer totalement ce travail du sol afin de le régénérer.

De plus, il m'arrive d'implanter jusqu'à deux couverts notamment entre un blé et un maïs, tout cela en semis direct et souvent dans des couverts vivants. L'an dernier, j'ai planté 18 ha d'agroforesterie afin d'augmenter la production à la parcelle et tendre vers des sols autofertiles. Ces différentes techniques de couverture végétale des sols ainsi que l'apport de biofibre et de BRF (bois raméal fragmenté) présentent de nombreux avantages : réduction de l'érosion, sols vivants et fertiles, gestion de l'eau en qualité et quantité, économie d'intrants, stockage de carbone, biodiversité favorisée...

LE POINT DE VUE DE Guy Darrivière



©FNE Midi-Pyrénées

Guy Darrivière est agriculteur céréalier en agriculture biologique dans les Pyrénées-Atlantiques

Soucieux de l'impact que pourraient avoir certaines pratiques agricoles sur la santé et l'environnement, j'ai développé une démarche agricole consistant à mettre en place des rotations avec huit cultures adaptées au mieux au type de sol, ce qui permet l'expression du meilleur potentiel. Pour produire sainement, j'ai supprimé l'utilisation d'intrants chimiques et réduit considérablement l'irrigation en modifiant les assolements et en mettant en place des cultures sous couvert végétal permanent. Aujourd'hui, je produis du maïs et du soja sur des sols argilo-humifères

(irrigation un an sur trois) et implante des cultures d'hiver (triticale, orge, colza, vesce, féverole, avoine...) en TCS (technique culturale simplifiée) sans labour. J'utilise les résidus des cultures comme engrais verts que je complète par des apports réguliers de compost (fumier de cheval).

Depuis quelques années, j'ai observé un retour à un sol vivant et structuré : meilleure aération, meilleure réserve en eau facilement utilisable, meilleure porosité. De plus, ces nouvelles pratiques culturales me permettent de réduire le coût de production et d'améliorer les rendements et la qualité de mes productions. Pour poursuivre ma démarche, j'ai un projet de parcelle agroforestière sur des sols argilo-limoneux avec des cultures d'hiver.

Eco-Games à Toulouse

À l'occasion des journées du patrimoine du 13 au 15 septembre prochains, le CREPS de Toulouse (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives) ouvre ses portes aux Eco-Games. Sensibiliser le public à l'impact environnemental des activités sportives et générer un impact positif pour les acteurs du sport et l'environnement, tel est le double objectif de cet événement sportif éco-responsable et solidaire organisé pour la première fois en Midi-Pyrénées.

Contact : eco-games-midipy@hotmail.fr

Mécénat pour l'environnement : l'édition 2013 est lancée

Le ministère du Développement durable a lancé l'édition 2013 du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable. Le monde de l'entreprise et le monde de l'environnement sont appelés à se mobiliser pour favoriser la diffusion de savoir-faire et de bonnes pratiques. Cette 4^e édition récompensera les partenaires innovants "entreprise/porteur de projet" pour des projets environnementaux au service de la transition écologique. Six catégories sont ouvertes aux projets achevés entre le 12 octobre 2012 et le 14 octobre 2013 ou encore en cours à cette date. Dossier du concours téléchargeable : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Solidarité avec les pays du Sud.

L'Agence Française de Développement et les six agences de l'eau ont signé le 22 mai dernier un accord-cadre de partenariat pour une durée de six ans. Il permettra de mettre en place des projets de solidarité, en synergie avec les collectivités locales françaises, des opérations de renforcement de la gestion intégrée des ressources en eau, pour assurer une gouvernance claire et efficace au Sud et des actions de communication et de publications communes. Certains projets menés en commun avec Adour-Garonne ont déjà abouti, comme par exemple un projet de gestion intégrée de la ressource en eau en Colombie ou encore un projet d'assainissement dans les territoires autonomes palestiniens.